

CR Réunion éco-quartier

Le mardi 29 mars 2021

Présents élus : Stéphane Ginevra, Gilles Helft, Camille Sanchis
Présents habitants : Sam, Laurence, Camille Molle, Nolwenn, Juliette,
Secrétaire : Camille S.

Ordre du jour:

1. Précisions déboisement Doctrine circulaire Réglementation ardéchoise prévention incendie feu de forêt : présentation diaporama DDT
2. Synthèse projet Beaumont
3. DUP parcelles
4. Actions entretien collectives / vie terrain
5. avancées maquette

Actualités :

Info Zone 2 AUfermée :
à ouvrir à compter de l'opérationnalité du PLUi (d'ici un mois) dans un délais de 6 ans : soit faire le dépôt de permis de construire

2. Synthèse projet Beaumont :

Infos renseignées dans le tableau Retour d'expériences d'éco-lieu en Ardèche et alentours.par Camille S.

Questions projet Beaumont à retravailler :

- Taux d'auto-construction
- Accession à la propriété ou non, qui investi ?
- AMO ? Qui ? CAUE... ?
- LALCA c'est quoi ? Asso locale créer à l'occasion

3. Info Parcelles + Déclaration d'Utilité Publique

Sur l'éco-quartier + autour salle polyvalente :

M. COMER pour la 709 : il attendait/projetait un échange avec Mme TEYSSIER VALLIER mais ça marche pas. Il faut le recontacter pour ses parcelles. Stéphane rencontre le sous-préfet le mercredi 30 mars, il va demander si pour les parcelles concernées par la zone non aedificandi il est possible de faire signer des conventions incluant le déboisement plutôt que de chercher absolument à devoir les acheter.

Il reste de nombreuses parcelles à acquérir. Le groupe reconnaît que les limites de négociations à l'amiable sont atteintes. Quelques échanges avec M. MAHL, M. COMER ou autre, peuvent évidemment continuer à avoir lieu / se finaliser mais il est tant de lancer la DUP. Validation de principe.

4. Actions entretien collectives / vie terrain (idée Laurence)

Nettoyage , dépollution, débroussailler : groupe favorable, à voir si disponibilité temps.

La mairie demande à ce que soit fait en premier lieu un exercice de délimitation des parcelles acquise pour n'agir que sur les terrains concernés.

5. avancées maquette

Un sous-groupe de l'Atelier projet éco-quartier à engagé un travail de maquette sous l'égide de Camille Molle membre du groupe éco-quartier qui a une activité professionnelle de paysagiste et connaît les méthode de construction d'une maquette.

Ils ont pu faire un travail de projection topographique grâce à certains logiciel et transposer ces données pour faire les courbes de niveau du terrain.

La prochaine étape pour ce sous-groupe est de faire les projections des façades des maison voisines et les y intégrer.

A faire courant juin 2022.

Actions à mener :

- mobiliser CAUE/ PNR/ ANCT : pour étudier proposition d'accompagnement (Camille principalement et Nolwen auprès du PNR)

- plus généralement chercher une AMO pour trouver le bon statut (coopérative, AFU...) : Les pas-sages ?

- Parcelles : rappeler Diego pour la 709 (Camille), M. GUERIN (Stéphane), M. MAHL (Gilles)

- poursuivre le travail de maquette